



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Paris, votre nouveau lieu de
vie.

BIENVENUE À

PARIS ET EN

ÎLE-DE-FRANCE





L'ARRIVÉE À PARIS ET EN ÎLE-DE-FRANCE /

Paris et sa région, l'Île-de-France, accueillent près de 700 000 étudiants, dont 120 000 étudiants internationaux.

Plusieurs dispositifs d'accueil ont été mis en place pour accompagner les nouveaux étudiants étrangers à Paris et en Île-de-France.

♦ Les Guichets d'accueil des étudiants internationaux

À PARIS :

• **Le Welcome Desk Paris vous accueille à la Cité internationale universitaire de Paris (CiUP)** et vous accompagne dans toutes vos démarches (présence de la CPAM, de la CAF et autres partenaires).

Accueil : du 9 septembre au 31 octobre 2024, de 9h à 17h.

Adresse : Maison Internationale, 17 boulevard Jourdan, 75014 Paris.

Accès : RER B Cité universitaire / Tram T3a.

Contact : <https://access.ciup.fr/welcome-desk-paris/>

En dehors de cette période de rentrée, un accueil est assuré tout au long de l'année. Pour les étudiants, le **service acc&ss Paris Centre** accueille du lundi au vendredi, par email, en visioconférence (sur rendez-vous) ou dans ses locaux (sans rendez-vous) à la Cité internationale universitaire de Paris. Modalités d'accueil et de contact :

<https://access.ciup.fr/access-paris-centre/contact/>

• **Le Service d'Accueil des Étudiants Internationaux (ADEI)** vous accueille au CROUS de Paris.

Accueil : de fin août à mi-novembre.

Adresse : 39, avenue Georges Bernanos (2^e étage) 75005 Paris. Accès : RER B Port-Royal.

Site : <https://www.crous-paris.fr/>

• **Pour les étudiants et chercheurs internationaux de l'université Paris Sciences & Lettres (PSL), le Welcome Desk PSL** vous accompagne dans toutes vos démarches administratives tout au long de votre séjour et vous propose des activités culturelles et festives.

Accueil : le service est ouvert toute l'année et vous accueille du lundi au vendredi, préférentiellement sur rendez-vous.

Adresse : 5 rue André Mazet, 75006 Paris.

Contact : welcomedesk@psl.eu

Site : <https://www.psl.eu/vie-de-campus/welcome-desk>

Pour plus d'informations générales, consultez le portail étudiant du site de la Ville de Paris

<https://www.paris.fr/etudiants>

À PARIS-SACLAY :

• **Les services d'accueil dans la communauté d'agglomération de Paris Saclay (Palaiseau, Gif-sur-Yvette, Orsay).** Le Guichet d'Accueil des Talents Étrangers (GATE) propose une plateforme, dédiée à l'accueil des étudiants et des chercheurs en mobilité entrante pour résider en Essonne (91), Yvelines (78), Hauts-de-Seine (92), dans des établissements ou villes du territoire Paris-Saclay.

Le GATE Paris-Saclay, Guichet d'Accueil des Talents Étrangers aide les étudiants et chercheurs et permet d'accomplir la plupart des formalités d'installation et la plupart des démarches administratives.

Accueil : du 29 août au 20 décembre 2024, du lundi au vendredi de 9h à 13h.

Adresse : GATE, Bâtiment 407, rue du Doyen Georges Poitou, Bibliothèque universitaire, 91400 Orsay.

Site et contact : <https://www.science-accueil.org/gate/> et contact@gateparissaclay.fr

• **L'association Sciences Accueil** propose des services d'accueil d'étudiants, de doctorants et de chercheurs internationaux se formant ou travaillant dans les établissements membres de l'association (plus de 60 établissements d'Île-de-France sud et ouest).

Le siège (à Gif-sur-Yvette) est ouvert toute l'année, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h. D'autres lieux d'accueil sont également ouverts dans chacune des villes du réseau (Évry, Versailles, Massy/Palaiseau, Villejuif).

Adresse : 18 mail Pierre Potier 91190 Gif-sur-Yvette

Site : www.science-accueil.org

Contact : contact@science-accueil.org et 01 70 26 41 40

À CERGY (VAL-D'OISE) :

• **L'International Welcome Desk de Cergy Campus** vous accompagne dans vos démarches.

Accueil : du 29 août au 21 octobre 2022, le Centre d'Information Jeunesse (CIJ) du Val-d'Oise accueille les étudiants internationaux.

Adresse : Centre d'Information Jeunesse (CIJ), 1 Place des Arts à Cergy (sortie du RER Cergy Préfecture).

Contact : welcome.desk.cyu@gmail.com ou 01 34 41 67 67.

Site : <https://www.cyu.fr/international-welcome-desk-2022>

En dehors de ces bureaux d'accueil qui sont des dispositifs communs à plusieurs établissements, adressez-vous directement à votre école ou à votre université pour un accueil de proximité.

Quel que soit votre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur : <https://www.campusfrance.org> > Étudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

♦ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Paris!

Grâce à l'**association étudiante ESN** (Erasmus Student Network) et le dispositif **Buddy system** de parrainage d'un étudiant étranger par un étudiant français, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé : <https://buddysystem.eu/fr/> et <https://paris.esnfrance.org/>

♦ L'accueil des chercheurs et des doctorants

Le réseau acc&ss Paris Ile-de-France relie 4 centres et plus de 7 bureaux d'accueil, tous membres du réseau Euraxess spécialisé dans l'accueil des doctorants et chercheurs internationaux : <https://access.ciup.fr> > vos centres

Plateforme téléphonique : 01 40 51 62 00.

• **CROUS de Paris** : 39 avenue Georges Bernanos, 75005 Paris.

Site : <http://www.crous-paris.fr/>

• **CROUS de Versailles** : 145 bis boulevard de la Reine, 78 000 Versailles.

Site : <http://www.crous-versailles.fr/>

• **CROUS de Créteil** : 70 avenue du Général de Gaulle, 94000 Créteil.

Site : <http://www.crous-creteil.fr/>

Consulter aussi le site Trouver un logement du CROUS : <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• **Les plateformes de logements privés**

- Une centaine d'établissements parisiens (écoles et universités) utilisent **Studapart**, une plateforme spécialisée dans le logement étudiant : <https://www.studapart.com>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À PARIS ET EN ÎLE-DE-FRANCE /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine..

QUELQUES CONSEILS

♦ Se loger pour quelques jours

• **Les Auberges de Jeunesse** : Paris compte actuellement 19 auberges de jeunesse.

• **L'Office de tourisme de Paris, qui vous permet d'y accéder directement, recense aussi un grand nombre d'autres hébergements à petit prix** : <https://www.parisinfo.com> > où dormir

♦ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) **de Paris et d'Île-de-France.**



LES DÉPLACEMENTS À PARIS ET DANS SA PÉRIPHÉRIE



Pour rejoindre Paris intra-muros :

- de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle, plusieurs possibilités : la navette (Roissybus), le Bus-Direct, le RER ou un taxi (tarif forfaitaire) : <https://www.parisaeroport.fr/> > accès aéroports

- de l'aéroport de Paris-Orly : la navette (Orlybus), le Bus-Direct, le RER ou un taxi : <https://www.parisaeroport.fr/> > accès aéroports

- de l'aéroport de Paris-Beauvais : la navette, un bus ou un train : <https://www.aeroportparisbeauvais.com> > Accès et parking



Dans Paris et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (métro, bus, tramway, RER) de la RATP : <https://www.ratp.fr/>
Les cartes **Imagine R Etudiant** (moins de 26 ans) et le **Pass Navigo** permettent de voyager de façon illimitée dans toute l'Île-de-France.

Pour des trajets dans la région, utilisez les trains régionaux du réseau Transilien : <https://www.transilien.com/>
Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouiabus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voyage, consultez par exemple le site collaboratif national : <https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, louez un vélo grâce à **Vélib'**, le dispositif de vélos en libre-service à Paris (vélos classiques et électriques) : <https://www.velib-metropole.fr/>

- D'autres offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles.

Consultez par exemple les sites spécialisés :

- <https://www.adele.org>
- <https://www.immojeune.com>
- <https://www.location-etudiant.fr>
- <https://housinganywhere.com>
- <http://www.parisetudiant.com> > se loger

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment **le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

♦ **Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement**

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

♦ **Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)**

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

♦ **Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap**

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap.

À Paris, la Mission CROUS Handicap propose un dispositif spécifique d'accompagnement : <http://www.crous-paris.fr> > action sociale/santé

Pour en savoir plus sur le logement à Paris et en Île-de-France :

- **Le CIDJ, Centre d'Information des jeunes de Paris** donne de nombreuses informations pratiques (logement, colocation, sous-location) : <https://www.cidj.com> > vie quotidienne
- **Le site de la Ville de Paris** décline toutes les possibilités locales de logement étudiant : <https://www.paris.fr> > services et infos pratiques > logement > logements jeunes et étudiants
- **Le site du réseau acc&ss Paris Île-de-France** vous donne également de nombreux conseils : <https://access.ciup.fr/> > aide à la recherche de logement

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

♦ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

♦ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.



• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : <https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

♦ Se renseigner

• auprès de votre établissement : dans certaines universités ou écoles, un correspondant dédié peut vous aider dans vos démarches, vous évitant un déplacement à la Préfecture.

• auprès du service **acc&ss Paris-Centre** de la Cité internationale universitaire de Paris, qui peut vous conseiller sur vos démarches tout au long de l'année : <https://access.ciup.fr/access-paris-centre/>

• aux **Guichets d'accueil des étudiants internationaux**.

Ouverts à la rentrée universitaire ou toute l'année, les guichets sont les lieux où l'étudiant étranger effectue les démarches administratives en lien avec les services de la Préfecture.

Certaines universités organisent des guichets d'accueil de rentrée, qui sont communs à plusieurs établissements :

- Le Welcome Desk Paris à la Cité internationale universitaire de Paris où la Préfecture est présente dans un Centre de Réception des Etudiants et Chercheurs Internationaux.
 - Le Welcome Desk de Paris Sciences Lettre.
 - Le Guichet d'Accueil des Talents Etrangers (GATE) de Paris Saclay – Essonne.
 - L'International Welcome Desk de Cergy Campus.
- Voir les adresses et les contacts **page 2**.

• en dehors de ces dispositifs, vous pouvez consulter le site internet de la Préfecture dont vous dépendez pour connaître les modalités de prise de rendez-vous et les pièces à fournir pour constituer votre dossier : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr> > Ile-de-France

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Paris**.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités.

Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas à Paris où existent de nombreux Services de Santé étudiante (SSE), en général un par campus et/ou université. D'autres SSE sont implantés dans certains établissements d'Ile-de-France.

Renseignez-vous sur place ou consultez :

- le site d'information sur les Services de Santé étudiante français : <https://santetudiant.com/>
- le site du Crous de Paris : <https://www.crous-paris.fr/social-et-accompagnement/le-service-social-du-crous-de-paris/>

Voir aussi d'autres dispositifs soutenus par la Ville de Paris en matière de santé des étudiants :

<https://www.paris.fr/sante>

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<https://ecolesdete.campusfrance.org/#/main>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaires d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche :

• **Le CIDJ** publie sur son site des offres de jobs et de stages : <https://www.cidj.com/emploi-jobs-stages>

• **L'antenne Pôle emploi étudiant du CROUS de Paris** propose de nombreuses offres et organise des *Forums de l'emploi* tout au long de l'année : *Baby-sitting dating* à la rentrée, *Forums Jobs d'hiver* et *Jobs d'été*, *Journées de recrutement* : <http://www.crous-paris.fr> > job étudiant

• **Le site Jobaviz du CROUS** pour trouver un job étudiant compatible avec vos études : <https://www.jobaviz.fr/>

• **Pendant le Welcome Desk Paris**, de septembre à octobre, Pôle emploi accompagne les étudiants dans leurs recherches : Rendez-vous sur <http://welcomedeskparis.fr>



LES SORTIES À PARIS

Pour profiter de son importante offre culturelle, la Ville de Paris a mis en place des dispositifs gratuits ou à tarif réduit :

- **Le Kiosque Jeunes et Pass Jeunes** sont deux dispositifs accessibles aux étudiants français et étrangers : <https://www.paris.fr> > services et infos pratiques > sports et loisirs > loisirs

- **La Carte Citoyenne-Citoyen de Paris** est un accès privilégié aux services publics, à des événements et à des manifestations culturelles : <https://www.paris.fr/cartecitoyenne>

PRATIQUER UN SPORT

• Vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au **Service des sports de votre établissement**.

• **Le Paris Université Club (PUC)** est un acteur majeur de la vie sportive parisienne, francilienne et estudiantine depuis sa création en 1906 : <http://puc.paris/>

• **À Paris**, sur le site de la Ville, vous pouvez trouver comment et où pratiquer un sport : <https://www.paris.fr/sport>

Avec **Run my city**, découvrez aussi une façon originale de découvrir Paris en courant dans les rues de la ville : <https://www.facebook.com/runmycityparis/>

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

- **Renseignez-vous d'abord** dans votre **établissement d'accueil** (Service de la vie étudiante), à la **Mairie de votre arrondissement** ou consultez les **sites nationaux** : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

- **N'hésitez pas aussi à prendre contact avec l'association ESN** et son réseau qui proposent régulièrement des activités dont le **Café des langues** : <https://www.facebook.com/esn.paris/>
- **Rendez-vous à la Maison des initiatives étudiantes (MIE)** qui soutient et accompagne les initiatives étudiantes : <http://mie.paris.fr/>

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Pour se distraire ou se cultiver à Paris, il y a plusieurs Paris !
Découvrez le Paris musical, littéraire, cosmopolite, nocturne et culturel (2000 monuments et 200 musées)...
Pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité du moment, vous trouverez une mine de renseignements sur différents supports :
- les guides thématiques et l'agenda de l'Office de tourisme : <https://www.parisinfo.com>
- le quotidien régional de l'Ile-de-France, Le Parisien : <http://www.leparisien.fr/> (ou d'autres journaux via l'application KipUp).
- le site Que faire à Paris : <https://quefaire.paris.fr/>
- l'agenda culturel de la CiuP, Citéscope : <https://www.ciu.fr/citescope/>
- le programme des animations culturelles avec acc&ss Paris Ile-de-France : <https://access.ciu.fr/culture/>
- le site Sortir à Paris : <https://www.sortiraparis.com/>
- l'Officiel des spectacles : <https://www.offi.fr/>
- la Radio Campus Paris, radio associative des étudiants et des jeunes franciliens : <https://www.radiocampusparis.org/>

LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

L'Office de tourisme de Paris publie chaque année le **Top 5 des lieux les plus fréquentés par les 17 millions de touristes** qui visitent la capitale : la cathédrale Notre-Dame de Paris, la basilique de Montmartre, le musée du Louvre, la Tour Eiffel, le Centre Pompidou.

Au-delà des ces « incontournables », faites une promenade dans les 20 arrondissements parisiens qui ont tous leur particularité et leur originalité, leur vie propre, leur ambiance et leur saveur.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de tourisme de Paris : <https://www.parisinfo.com/>

Paris, c'est aussi la « ceinture verte », ses parcs et ses forêts, accessibles par le RER ou par les trains de proximité.

Visitez par exemple :

- la forêt de Fontainebleau et son château (<https://www.fontainebleau-tourisme.com>)
- les jardins du château de Versailles (<http://www.chateauversailles.fr>).

Pour d'autres idées de balades :

<http://parisianavores.paris> > balades autour de paris accessibles en RER et transilien



QUELQUES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

AVRIL

• **Journées des Arts et de la Culture (JACES)**, mise en valeur des réalisations artistiques dans les établissements d'enseignement supérieur.

MAI

• **Pint of Science**, une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux atypiques.
• La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.

JUIN

• La Fête de la musique, de la musique partout dans la capitale (concerts gratuits).

JUILLET-AOÛT

• Paris fête le 14 juillet, défilé militaire, feux d'artifice, bals et concerts gratuits.
• Paris-Plage, les berges de la Seine se transforment en station balnéaire.

SEPTEMBRE

• Les Journées du patrimoine, de très nombreux lieux de culture, de pouvoir et d'histoire à visiter gratuitement.

OCTOBRE

• **La Fête de la science**, dans les laboratoires des universités.
• La Nuit blanche, installations éphémères, expositions, concerts pour découvrir Paris autrement, la nuit.

DÉCEMBRE

• Noël et Nouvel an à Paris, les plus beaux monuments s'illuminent, les vitrines des grands magasins s'animent.



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.



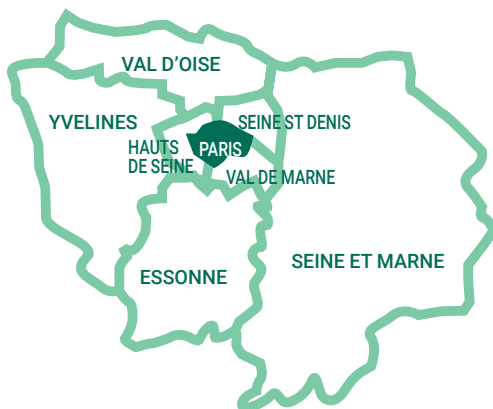
LES CHOSES À SAVOIR

Paris :

2,2 millions

d'habitants

**1^{ère} DESTINATION
TOURISTIQUE MONDIALE**



Paris et Île-de-France

PARIS,

CAPITALE
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE

12,2 millions d'habitants

1^{ère} Région d'accueil

des étudiants

internationaux en France

(128 000)

Paris et Île-de-France :

720 000

étudiants

près de **15%**
étudiants internationaux



**PARIS, CLASSÉE 21^e (SUR 46) DES VILLES ÉTUDIANTES FRANÇAISES
OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant)**

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/ile-de-france-453>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org